

# LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE AUX AVANT-POSTES



Un système de détection efficace ne repose pas uniquement sur des éléments matériels comme les portiques de détection de rayonnements et les téléavertisseurs ; il englobe aussi la coordination et la coopération à l'échelle nationale entre différents établissements et différents secteurs.

(Photo : D. Calma/AIEA)

**P**ort Klang, douzième plus grand port du monde situé sur le détroit de Malacca dans les environs de Kuala Lumpur, voit passer plus de 18 000 conteneurs par jour. Bouillonnant d'activité 24 heures sur 24, il occupe une position stratégique à la croisée des routes commerciales de l'Asie du Sud Est et est l'une des principales plaques tournantes du transbordement de marchandises empruntant les voies maritimes, aériennes et terrestres.

Toutes sortes de marchandises y transitent. Elles sont toutes soigneusement vérifiées par les autorités nationales à la recherche de signatures radioactives. Leur diversité pose des défis quotidiens en termes de sécurité nucléaire. Certaines, couramment commercialisées, notamment des matériaux de construction comme le grès et le ciment, des denrées alimentaires comme les bananes et le café et des appareils domestiques comme les téléviseurs et les détecteurs de fumée peuvent déclencher de fausses alertes. Toutefois, d'autres, similaires, peuvent aussi contenir des matières nucléaires et autres matières radioactives illégalement introduites dans les ports, qui sont les principales portes d'accès utilisées par les trafiquants pour acheminer ces dernières à travers le monde.

Les mesures de sécurité traditionnelles comme « les fusils, les barrières et les gardes » ne peuvent à elles seules prévenir des actes malveillants pouvant mettre en jeu des matières nucléaires ou autres matières radioactives. La consultation de la Base de données de l'AIEA sur les incidents et les cas de trafic révèle qu'il existe des

exemples persistants de matières nucléaires et autres matières radioactives non soumises à un contrôle réglementaire et susceptibles d'être utilisées à des fins malveillantes. Les autorités aux points de transit comme les ports dédiés au transport de marchandises s'efforcent d'y détecter des matières nucléaires ou autres matières radioactives sans faire obstacle au déroulement normal des opérations.

Le risque de trafic illicite constitue un défi supplémentaire pour les douaniers ; ceux-ci peuvent compter sur des portiques spéciaux pour les aider à détecter les rayonnements et à empêcher ensuite le transit ou le passage aux frontières de matières illicites. À Port Klang, 42 de ces portiques sont opérationnels de sorte que toutes les marchandises importées, exportées ou transbordées puissent être scannées. Ils détectent la présence de rayonnements en temps réel dans les camions transportant des conteneurs de fret qui s'engagent entre leurs bornes. En outre, pour compléter le tout, les douaniers portent à leur ceinturon des détecteurs de rayonnements individuels ou téléavertisseurs comme on les appelle sur le terrain.

Siva Arravan, haut directeur-adjoint des douanes à l'administration royale des douanes malaisiennes explique que « sans téléavertisseur, nul n'est autorisé à pénétrer dans le port ou à s'approcher d'un conteneur ». Ces mesures visent à faire en sorte que le personnel ne soit pas exposé par inadvertance à des rayonnements. Le port

de téléavertisseurs rappelle constamment que la sécurité nucléaire est un souci prioritaire majeur aux avant-postes.

Un portique détectant des rayonnements déclenche une alarme et transmet des données à un poste central de sécurité, où elles sont analysées et traitées. Si la mesure suscite un doute, le personnel du centre examine de près toutes les autorisations et tous les bordereaux à la recherche de sources potentielles de rayonnements transportées légalement. Il est ensuite procédé à une deuxième inspection du fret.

Un système de détection efficace ne repose pas uniquement sur des éléments matériels comme les portiques de détection de rayonnements et les téléavertisseurs ; il englobe aussi la coordination et la coopération à l'échelle nationale entre différents établissements et différents secteurs. Interpréter une mesure radiologique, puis intervenir à bon escient, exige une étroite coordination entre les autorités compétentes comme l'organisme de réglementation, le personnel des autorités portuaires, la police et les sapeurs-pompiers. Cette intervention coordonnée est le socle de la sécurité nucléaire en action.

La capacité de détecter et de bloquer des matières nucléaires et autres matières radioactives faisant l'objet d'un trafic illicite aide à sécuriser davantage les ports, en réduisant le plus possible le risque potentiel de dommages à la société et à l'environnement, en donnant des preuves de transparence et des assurances accrues aux partenaires commerciaux et en contribuant à faire en sorte qu'aucune matière radioactive ne s'imisce dans des marchandises exportées.

« Nous ne voulons pas nuire à notre capacité d'être un bon partenaire commercial. Les mesures de sécurité nucléaire en vigueur en Malaisie envoient un message fort à ceux qui pensent qu'elle peut servir de "mule" à un trafic illicite. Si un engin à dispersion de radioactivité est découvert, ce sera la panique et nous ne voulons pas que cela nous soit imputé », dit Raja Adnan, Directeur général de l'Office des autorisations pour l'énergie atomique.

Les mesures de sécurité nucléaire ont des répercussions importantes sur la sécurité de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. « Pouvoir détecter les rayonnements permet de concilier vérification et équilibre entre sécurité et rentrées monétaires », dit M. Arravan. La sécurité nucléaire crée la confiance en aidant les États à sécuriser leurs frontières et, par ricochet, le commerce en est facilité et prospère.

Une fois les mesures de sécurité nucléaire en place, le danger que des matières nucléaires et autres matières radioactives tombent dans de mauvaises mains persiste néanmoins. Les terroristes cherchent continuellement à localiser et à exploiter le maillon ou le point d'entrée le plus faible. Les portiques de détection de rayonnements et les téléavertisseurs sont dissuasifs car ils restreignent

la possibilité que des matières radioactives faisant l'objet d'un trafic illicite passent inaperçues, et les trafiquants essayeront d'acheminer illégalement ces dernières par des points de transit moins bien protégés. Les États doivent donc être informés de ces mesures de sécurité, être correctement équipés et formés pour faire face à ce risque.

**Les douaniers peuvent compter sur des portiques spéciaux pour les aider à détecter les rayonnements et à empêcher ensuite le transit ou le passage aux frontières de matières illicites.**

L'AIEA les aide à renforcer les interventions mondiales contre cette menace planétaire et a collaboré avec la Malaisie dans le domaine de la sécurité nucléaire, en lui transmettant le savoir-faire nécessaire pour mettre sur pied une infrastructure et la consolider, acheter du matériel et dispenser des formations.



À Port Klang (Malaisie), on contrôle les marchandises, quelles qu'elles soient, pour détecter des signatures radioactives.

(Photo : D. Calma/AIEA)

À Port Klang, tous les douaniers ont été formés à la détection de rayonnements. « Sans formation, explique M. Arravan, nous ne pouvons pas faire notre travail. L'AIEA nous appris à utiliser le matériel pour détecter, localiser et identifier une source de rayonnement. Même si nous n'empêchons qu'une seule expédition illicite, ce sera une réussite ».

Danielle Dahlstrom, Bureau de la sécurité nucléaire de l'AIEA.